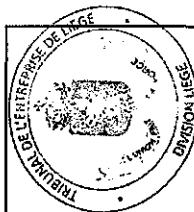




**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22 JUIN 2023

Greffe

N° d'entreprise : 656 877 961

Nom

(en entier) : **Coopérative d'organisation des prestations et des salaires**

(en abrégé) : **COOPS**

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Place Saint-Paul, 9-11 à 4000 Liège**

Objet de l'acte : Nomination et démission

Extrait de PV de l'Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2023.

1. Rapport de gestion de l'Organe d'Administration

Le Président donne la parole au Secrétaire qui présente le rapport de l'Organe d'Administration.

2. Examen et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

Le Président donne la parole au Secrétaire pour la lecture des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 qui font état d'un total de bilan de 235.622 € et d'un bénéfice de l'exercice de 9.000 €.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan, le compte de résultats et l'affectation du résultat ainsi arrêtés.

3. Décharge aux Administrateurs

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne, par un vote spécial, décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022.

4. Renouvellement des mandats d'administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de trois ans les mandats d'administrateur de :

- Madame Minervina Bayon, domiciliée à 4020 Liège, Rue Théodore Schwann, 14/11,
- Monsieur Ivan Del Percio, domicilié à 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont, Chaussée Romaine, 173,
- Monsieur Victor Fabry, domicilié à 4890 Thimister-Clermont, Blockhouse, 10
- Monsieur Joël Thone domicilié à 4030 Grivegnée, Rue Max Buset, 62
- Monsieur Hillal Sor domicilié à 7301 Homu, Rue Sainte Victoire, 48
- Monsieur Michaël Venturi domicilié à 4102 Ougrée, Rue de la Jacynthe, 34.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale de juin 2026.

L'Organe d'administration se réunit et décide à l'unanimité de désigner en qualité de :

- Administratrice-déléguée, Madame Minervina Bayon ici présente et qui accepte. L'Organe d'administration lui confère la gestion journalière de la Société ainsi que sa représentation en ce qui concerne la gestion.
- Président, Monsieur Victor Fabry, ici présent et qui accepte.

Pour extrait conforme, Liège le 14/06/2023.

Minervina BAYON
Administratrice déléguée

Victor FABRY
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2023 - Annexes du Moniteur belge